

Première Année.

Prix : 10 centimes.

Numéro 15

L'ENTR'ACTE PÉRIGOURDIN

JOURNAL HUMORISTIQUE BIMENSUEL

LITTÉRATURE, ARTS, THÉÂTRE

COMMERCE, INDUSTRIE.

ABONNEMENTS :

Un an. Six mois.
3^{fr} 1^{fr} 75

INSERTIONS :

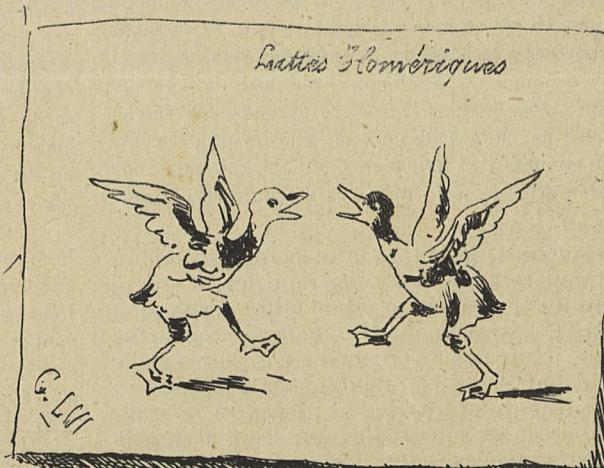
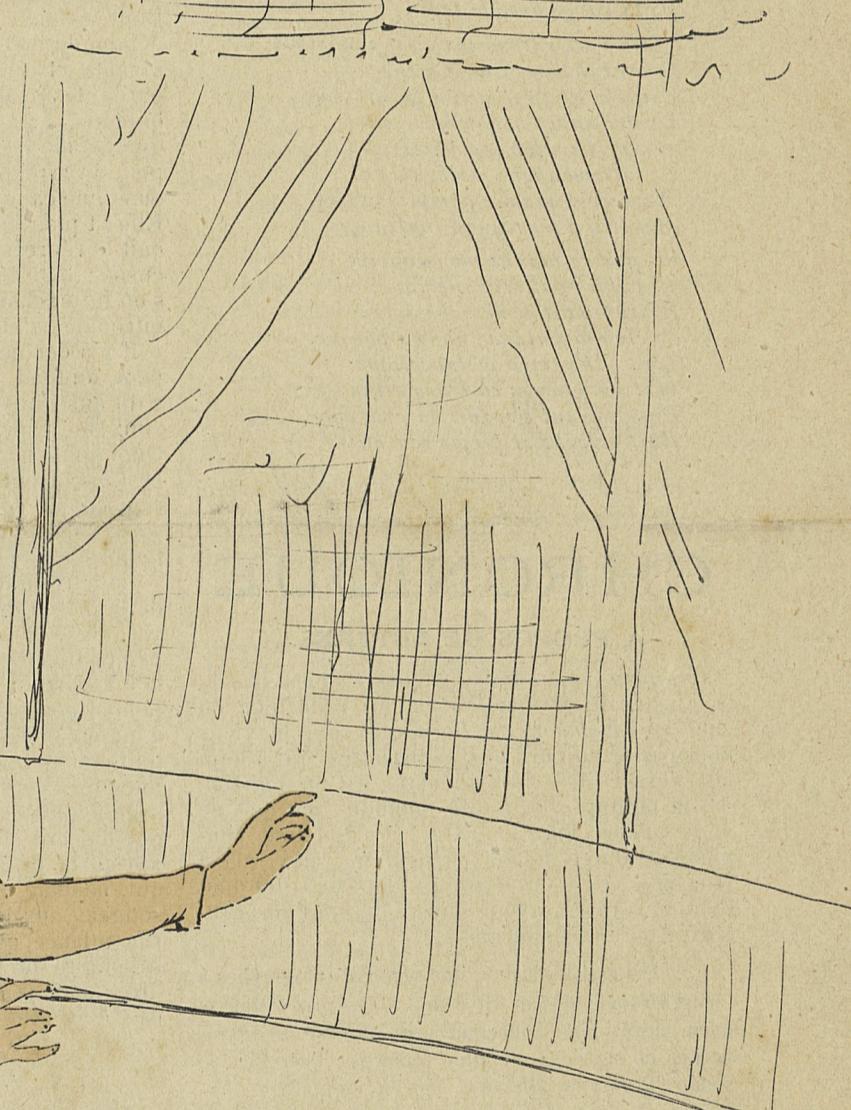
Annonces... 75^e la ligne.
Réclames... 1^{fr} —

(Les Manuscrits non insérés ne seront pas rendus).

PARIS
1880



FUSION - CONFUSION
DIFFUSION !
COUASSERIES JOURNALIÈRES



1880

L'ENTR'ACTE PÉRIGOURDIN.

Périgueux, 11 Septembre 1886.

Monsieur CLOWN.

Paillasse, mon ami,
Ne saute point-za-demi,
Sauta pour tout le monde.
BERANGER.

*Au public blasé qui s'embête
Et bâille à bouche que-veux-tu,
Monsieur Clown s'est mis dans la tête
De servir un tour imprévu :
Désignant le vieux répertoire,
Que l'on repousse absolument,
Le pitre, dans son écritoire,
A pris deux plumes seulement.
Ce sont deux longues plumes d'cie !
L'une pour l'Empire a gratté,
Tandis que l'autre était en proie
Au prurit de la royauté.
Or, suivant une étrange mode,
Notre gaillard prend, sur ma foi !
Ces plumes et les accommode
Pour célébrer... n'importe quoi.
Le voyez-vous qui se torture
Pour obtenir quelque succès ?
Mais il fait piteuse figure,
Et le public murmure : « Assez ! »
Prenant à deux mains son courage,
Il annonce un tour très rupin :
C'est le célèbre mariage
De la carpe avec le lapin.
Mais c'est vainement qu'il s'escrime
Essayant d'arriver à bien,
Vainement qu'il sue et qu'il trime...
Un tel effort ne produit rien.
Accueilli selon ses mérites,
Ce saltimbanque malheureux
Ne recit que des pommes cuites,
Au lieu d'un rappel chaleureux.
Si, par sa blague mensongère,
Le public put être intrigué,
Maintenant il ne gobe qu'ore
Ce clown ventard, qui l'a blagué.
Lors, l'histrion mélancolique
Met ses plumes en leurs étuis
Puis, voyant s'enfuir la pratique,
Fait relâche et ferme son huis !*

ZIG.

CHRONIQUE

A PROPOS DE LETTRES.

Rassurez-vous, amis lecteurs, ce n'est pas de la missive du Prince Victor au rédacteur en chef de l'*Echo de la Dordogne* que je viens vous parler aujourd'hui. Cette lettre, qui a déjà fait verser des flots d'encre, est du domaine de la politique, et il est entendu que je ne veux pas en faire ici. Non ! il s'agit tout simplement d'une lettre particulière, qui m'est parvenue ces jours derniers de Paris, et dont l'auteur, après avoir causé de tout un peu, s'exprime en ces termes :

... J'ai assisté hier à une vente d'autographies à l'hôtel Drouot, et j'ai vu céder à des prix relativement élevés une collection fort curieuse de lettres écrites et signées par Mme Lafarge, l'héroïne du sombre drame du Glandier. Par une singulière coïncidence, le premier lot inscrit au catalogue était composé de cent chansons de Béranger, le doux poète. Le croirais-tu ? Le succès n'a pas été pour le chantre de Lisette, dont les autographies, tu le sais aussi bien que moi, ne courrent pas les rues. On s'est acharné sur les lettres de cette femme célèbre dans les annales judiciaires, et qui a captivé si longtemps l'opinion publique. Il ne s'agissait pas, il est vrai, de quelques lignes jetées à la hâte, ou de quelques mots insignifiants auxquels la signature seule peut donner un certain prix. C'était une correspondance suivie, adressée par Mme Lafarge à un ami de son père, qui l'avait connue de tout temps, et qui consacra une grande partie de sa fortune à la défendre et à la sauver... »

Ces détails, fournis par mon correspondant, me frappèrent aussitôt et me rappelèrent que je devais avoir quelque part une lettre écrite tout entière de la main de Mme Lafarge. Sans plus tarder, je me mis à sa recherche, et, après avoir fouillé longtemps et retourné en tous sens un tas de paperasses, je réussis à mettre la main sur le précieux autographe, qui reposait depuis plusieurs années entre les pages d'un vieux bouquin tout couvert de poussière et en partie rongé par les rats. Heureusement, la lettre était intacte, quoique un peu jaunie par le temps. Mon Dieu, ce n'est pas que les lettres de Mme

Lafarge soient précisément rares ou que je partage l'engouement des collectionneurs qui fréquentent l'hôtel Drouot ; mais je reconnaissais, avec beaucoup de bons esprits, que rien n'est plus intéressant que ces lettres d'une prisonnière qui avait su, comme Tichborne, trouver de nombreux partisans ! Si elle était coupable, quelle astuce l'a fait fallut dépenser pour soutenir son rôle jusqu'au bout !...

Une notice biographique, que j'ai sous les yeux, raconte que Mme Lafarge, née Marie-Fortunée Capelle, vint au monde à Villers-Hellon (Somme), en 1816 ; elle était fille d'un lieutenant-colonel d'artillerie, ancien officier de la vieille garde impériale ; sa grand'mère avait partagé les leçons données à Mme d'Orléans par Mme de Genlis ; son grand-père maternel, M. Collard, avait été fournisseur des armées de la République ; ses tantes maternelles avaient épousé, l'une un diplomate prussien très connu, M. de Martens, l'autre le secrétaire général de la Banque de France, M. Garat. Douée de tous les charmes de l'esprit, d'une rare et profonde intelligence, d'agrément infini, Marie Capelle appartenait à ce haut monde, elle y avait vécu longtemps, elle y était présente de souvenirs et de relations. On juge de l'intérêt puissant d'une accusation d'empoisonnement et de vol frappant tout à coup une femme de ce rang, de cette position de famille et de cette éducation !

Marie Capelle, nous dit la même biographie, exerçait une sorte de fascination étrange sur tous ceux devant qui son nom était prononcé. Pour les uns, ange de pureté ; pour les autres, démon du mal ; elle était pour tous une énigme vivante et singulièrement attrayante. « Les regards, les imaginations, les coeurs, disait, il y a quelques années, un des nombreux écrivains que l'étude de ce type de femme a séduits, on peut dire qu'elle tint tout cela enfermé avec elle dans une cellule de prison, à Brive ou à Tulle. Elle fit pleurer le grave magistrat qui demandait la répression du crime dont elle était accusée ; elle transforma un savant en poète et s'en fit un champion de la dernière heure aussi intrépide qu'éloquent. »

Il y a des écrivains qui prétendent qu'on ne peut, au fond d'un cachot, trouver une idée. On a dit aussi qu'on ne pouvait se livrer aux travaux de l'esprit pendant une traversée en mer. Quoi qu'il en soit, Mme Lafarge a pris la plume, et il est incontestable qu'elle ne s'en soit victorieusement servie. Parfois, elle écrit jusqu'à seize pages admirablement stylées, et où il est impossible de rencontrer un lieu commun.

La lettre que je possède, écrite par l'accusée de la prison de Tulle à une amie d'enfance, couvre, recto et verso, trois feuillets in-octavo d'un papier très fin et portant à l'entête le prénom de Mme Lafarge : MARIE. L'écriture est hardie, rapide et peu soignée ; environ six mots suffisent à remplir la ligne. La lettre est sans rature, et tout dénote pourtant qu'elle est écrite d'un premier jet. Vers le milieu de l'épître et au passage le plus émouvant, plusieurs mots ont presque disparu et semblent effacés par des larmes. Est-ce la trace des pleurs de la prisonnière, qui, pendant que sa plume courait sur le papier, songeait aux jours si tranquilles et si riants de son enfance, qu'elle pouvait comparer à l'avenir si sombre qui lui était réservé ? Je ne saurais le dire ; mais je crois être agréable aux lecteurs de l'*Entr'Acte* en leur faisant connaître le merveilleux style de Mme Lafarge. Voici donc le texte de la lettre dont je possède l'original (1) :

« Que Dieu garde et bénisse votre bel enfant. Je n'ose lui envoyer un baiser, je ne veux pas qu'une larme ternisse le duvet de ses petites joues : je veux un jour de bonheur pour lui envoyer tout l'amour que mon cœur lui a voué. Tu as beaucoup souffert ; mais, n'est-ce pas, tu es fière de ton petit ange ? Lorsque tu l'endors sur tes genoux, que le regard de Félix te remercie du fils que tu lui donnes, que sa main presse tes deux mains, n'est-ce pas, tu comprends que ta destinée est remplie, que c'était peu de douleur pour tant de joie ? Hélas ! te rappelles-tu nos rêves : ma petite Jacqueline qui ne laissait plus un vide dans mon âme, qui te disait ma mère, qui à seize ans rougissait à ton fils ! Tout est fini pour moi, je vivrai seule, et ma mort n'isolerai pas un être bien-aimé. »

« Tu me dis que je suis injuste, que tu m'aimes. Je le sais ; mais mon Antonine ne sait-elle pas aussi que toujours mon cœur fut ambitieux. L'affection que vous me donnez, celle que je vous porte est une joie dont je ne saurais me passer. Un amour unique, intime serait ma vie, et c'est ma vie que je n'espére plus, sur laquelle je pleure amèrement. Je ferme ta

(1) Cette lettre a figuré au procès. Elle avait été remise dans ce but à l'avocat de Mme Lafarge. M. Bac l'offrit ensuite à M. Charpentier de Belcourt, avocat, natif de Limoges et habitant Périgueux, qui la donna plus tard à Eugène Massobré, le regrette rédacteur en chef de l'*Echo de la Dordogne*. C'est de ce dernier que je la tiens. P. L.

bouche par un baiser : pas de sermons, j'ai la fièvre ce soir, je grelotte, je vais avaler de la tisane, rentrer mes larmes et répondre à deux des questions de ta dernière lettre. Tu me dis que Clémentine a écrit à notre vieille Lalo que j'avais eu la visite d'un jeune avocat, qui m'admirait comme une sainte Vierge, et qui m'écrivait de si belles lettres que j'en pleurais. Tu conclus de cela que c'est mon défenseur, et tu te réjouis de cette intime conviction qui viendra émouvoir les juges !

« Tu te trompes, ce n'est pas lui dont Clémentine voulait parler. C'est un jeune homme qui est plein de cœur, qui a vingt ans et qui est amoureux fou de mon maître. Je comprends ce culte de la douleur ; il me fait du bien, et je remercie le noble jeune homme qui me l'apporte, sans y arrêter ma vanité ou mon cœur. Mon avocat, lui, est un homme de trente ans ; on le dit plein de talent, d'une véritable puissance à la tribune ; moi, je sens que c'est un noble cœur, et j'ai foi en lui comme j'ai foi en Dieu. Je crois qu'il s'occupe de ma cause avec intérêt et dévouement, avec réflexion, mais sans enthousiasme. Je serai un beau rêve dans les vingt ans de M. Lachaud, une bonne action dans la carrière de M. Bac... »

« Tu ne veux pas que je te parle de ce que je souffre, et tu veux savoir mes pensées. Mais, hélas ! avec cette exception que tu m'imposes, il m'en reste fort peu à te dire. Je vais près de vous et je vis un peu de votre bonheur ; j'essaie de me détacher de ce monde, de mettre en Dieu seul espoir et avenir. Quelquefois, je ferme les yeux, je suis à Villers-Hellon, j'entends le galop d'un cheval, j'embrasse mon grand-père de toutes mes forces pour user ma joie ! Puis, c'est la *Dernière Pensée*, de Weber, ce quatrième acte des *Huguenots*, que nous parlions si bien et chantions si mal. Puis, c'est la mort de mon pauvre grand-père, c'est cette dernière soirée où je brisé mon idole, en brisant mon cœur, cette nuit où, ma tête sur tes genoux, je devenais folle et je voulais mourir avec mon amour... »

« Pour l'avenir, je ne pense rien, je n'espère rien. Malheur à la femme qui a été flétrie par les paroles du monde ! Il ne lui reste que la calomnie, le doute ou la pitié ! »

« Ma santé est assez mauvaise ; j'éprouve un malaise général et qui ne me laisse guère de trêve que lorsque je suis couchée. (Ici un passage tout intime que nous ne pouvons reproduire.) »

... Le fait est qu'il y a des choses fort inouïes dans ma destinée, des choses que je ne puis écrire, mais que j'oserais peut-être te dire un soir, lorsque la bougie sera éteinte, et nos deux lits près l'un de l'autre, comme dans notre enfance, quand arrivait l'heure du secret.

« Adieu, il est minuit, je veux ajouter quelques mots à une lettre que j'écris à mon avocat ; il faut donc te quitter.

« Je serre la main de Félix ; je prie Dieu pour ton enfant, et je t'envoie ma plus intime pensée dans mon plus tendre baiser.

MARIE. »

On sait que Marie Capelle, veuve Lafarge, après un procès mémorable, fut condamnée à la peine des travaux forcés à perpétuité ; elle passa neuf ans à la maison centrale de Montpellier, puis elle fut transférée dans la maison de santé de Saint-Rémy. Sa santé, délabrée par des angoisses de toutes sortes, avait provoqué cette faveur ; mais cet adoucissement ne lui suffisait pas, et elle aspirait à la liberté complète. On se rappelle à la suite de quels incidents Louis Napoléon accorda grâce pleine et intière à cette femme étrange.

Le 1^{er} juin 1852, Marie Capelle se retrouva libre, mais condamnée à mort par un arrêt plus irrévocable que celui des hommes. Elle vécut encore quelques mois, si cela peut s'appeler vivre, et, le 7 novembre 1852, elle rendit le dernier soupir aux eaux d'Ussat. Sa dépouille mortelle repose dans le petit cimetière d'Ornolac. Une simple croix, dit l'auteur des *Causes célèbres*, s'élève sur cette tombe, qui renferme celle que Dieu a jugée après les hommes !

Paul LEBRETON.

LES FEMMES QUI PASSENT

LA FEMME HEUREUSE.

A qui n'est-il pas arrivé, en passant dans la rue, de voir venir devant lui une femme au bras d'un homme ? Celui-ci est grand, bien fait, beau garçon, comme on dit vulgairement ; sa barbe soignée s'étale en éventail, son bras doucement plié sert d'appui à une main fine et bien gantée, dont les doigts se croisent avec ceux de l'autre main, formant cercle. La femme, dans cette pose un peu nonchalante, allonge le pas, et deux jolis pieds frappent le pavé à l'unis-

L'ENTR'ACTE PÉRIGOURDIN.

son de ceux du beau cavalier; son corps, que la marche fait osciller, effleure le bras qui la soutient. Elle est jolie, elle est petite, blonde, très fraîche; sa mise est élégante, mais de couleur sombre; son chapeau fermé, — petite capote, disent les modistes.

Eh bien, si vous avez passé près d'elle, la regardant sans effronterie, elle vous aura rendu votre regard. Elle fixera un instant sur vous ses yeux bleus; sa bouche sera souriante. Il n'y aura dans ce regard ni dédain, ni provocation, ni indifférence: il y aura un brin de bonheur raconté.

C'est une femme heureuse. Sans doute le beau cavalier est un époux, tout nouveau peut-être. Cette petite blonde porte la joie sur sa personne, cela lui sert de parure et de voile; et à travers le bonheur son regard peut être fixe, il sera honnête. Elle vous dit plus par ce coup d'œil que tout un joyeux roman qui finit par un mariage.

Ce regard vous arrive soit comme un complément à votre bonheur, si vous êtes heureux, mais c'est rare, car en ce cas vous ne l'auriez pas remarqué, — soit comme une ironie à votre tristesse. Ah! cela vous fera mal, et il y aura quelque chose en vous qui criera.

Je fus un jour le confident d'un pauvre garçon qui pendant longtemps a été martyrisé par un regard de femme.

C'était un modeste employé de la préfecture. Il entrait à son bureau vers neuf heures, je crois, et, depuis des années, il passait sur le même pont. Il s'était marié avec une jolie fille qui travaillait aussi dans quelque magasin. Ils arrivaient se donnant le bras, heureux dans une bonne lune de miel; puis la femme tournait d'un côté, lui d'un autre; ils s'aimaient, c'était le bon temps.

Un jour vint où cette vie de privation et de misère propre — si souvent le partage de ces petits ménages — fit fuir la femme, qui n'aimait plus. Et le pauvre employé passa tout seul sur le pont.

Il croisait alors en chemin une femme qui, pendue au bras d'un jeune homme, personnifiait sans doute le type que je décrivais tout à l'heure. Cette femme le regardait de ce regard heureux. — Les gens que l'on rencontre chaque jour à la même heure, au même endroit, sont presque des connaissances. — Et tous les matins mon employé voyait la femme qui le regardait; il s'y attendait, et cela lui faisait mal.

Il retrouvait dans ces yeux toutes les douceurs d'un amour auquel il s'était attaché comme à la consolation de la pauvreté et au bien-être du petit foyer — amour perdu pour lui, envolé avec un peu de son honneur et beaucoup de sa vie.

S'il baissait les yeux, il la sentait venir et il la fixait.

— Elle me plaint sans doute, me disait-il, moi je la tuerai.

— Changez votre intérieur, lui dis-je.

— J'ai essayé, l'habitude est plus forte que la douleur.

Il est mort! et si la femme heureuse a rencontré sa modeste bière; si elle l'a regardée en se signant, le pauvre homme a dû tressaillir!

FANTAZIO.

LE MONDE BÉCARRE.

Beaux messieurs qui faites la mode
Et qui nous donnez le bon ton,
Il faut l'avouer, votre code
N'est pas toujours superbe, oh! non!
Je ne ferai point la critique
Sur la trouvaille d'aujourd'hui;
Votre « bécarré » est magnifique.
Le bon goût revient avec lui.

Bécarré détrône la scie
Du *tseing*, du *pschut* et puis du *v'lan*;
Ah! messieurs, je vous remercie:
Quel repos pour notre tympan!

Quoi! nous avons fini d'entendre
L'insipide: « On dirait du veau! »
Au naturel on veut se rendre:
Béni soit votre mot nouveau!

Comme en la gamme échevelée,
Quand un dièze ou bien un bémol
Trop loin veut prendre sa volée,
Le bécarré arrête son vol.

A notre langage bizarre,
A notre mode absurde, à tout,
Puisque nous mettons un bécarré,
Le naturel revient partout.

Naturel sera le langage,
Naturelle la mode aussi;
De se maquiller le visage
La femme n'aura nul souci.

Adieu, tournures diaboliques,
Corsets, chignons, disparaissez!
Nos femmes seront authentiques:
Les jours de fraude sont passés!

C'est un plaisir, il faut voir comme
Tout est bécarré maintenant;
Tout le clan de la haute gomme
Dans le bon goût va de l'avant....

On a banni l'affreux langage
Mélange d'argot, de chinois;
On parle, sur notre rivage,
Le beau français, comme autrefois.

Dans chaque sexe on rivalise,
C'est à qui fera pour le mieux;
Notre mode s'idéa!ise,
Notre goût devient merveilleux.

Avec de la persévération
De beaux jours nous aurons encor;
Bientôt renaîtra pour la France
Le doux règne de l'âge d'or!

Bécarré, à toi, merci, bécarré!
Par toi tout devient naturel,
Le naturel, chose si rare!
Puisse ton règne être éternel!

LE TROUBADOUR.

Cornet avant! Cornu après!

La commune de Bourg-les-Anons, que vous ne trouviez pas sur les cartes de la Dordogne, a possédé, il y a quelques années, l'instituteur le plus enthousiasmé de sa profession que l'Université ait jamais inscrit dans ses fastes.... Profession! ai-je dit. Ah! s'il m'avait entendu prononcer ce mot profanateur! — Une profession, instituteur! Une mission, monsieur, un sacerdoce, vous voulez dire. Et il n'y a pas à le contester, il était digne de remplir cette mission, Cornet, lui qui se croyait vierge de tout accroc à la langue française depuis l'obtention de son brevet de capacité.

Oui, monsieur, Cornet vous eût écrit cent pages sans que vous eussiez pu trouver à reprendre une seule virgule, un seul accent à ces cent pages.... du moins c'est ce qu'il croyait. Et un jour un mauvais sergent en congé de mestre, natif de Bourg-les-Anons, ayant voulu dire, entendant Cornet parler de son savoir, qu'il faisait sans doute comme tout le monde, qu'il devait se tromper quelquefois, Cornet, en dépit de l'Université, qui ne veut pas de due, Cornet l'obligea à lui rendre raison de cette injure et fit rentrer l'insolente dénégation dans la gorge du mauvais sergent.

Et cependant Cornet, si sûr de son orthographe, si fier de sa mission, Cornet n'était pas heureux. Il était éperdument épris de l'institutrice, M^{me} Philistine, mais celle-ci mêlait beaucoup trop pour lui l'absinthe avec le miel. Il ne savait si oui ou non il était aimé, et, malgré cela, il se sentait entraîné avec elle sur les pentes du mariage sans qu'il pût se retenir sur ces pentes.

La veille du jour où commence ce récit, Cornet, ne pouvant se décider à se coucher sans revoir l'institutrice ou tout au moins sa demeure, s'en était allé, à onze heures du soir, par un beau clair de lune, roder tout autour de l'habitation de la jeune personne, et qu'avait-il vu? Un homme sortir furtivement de chez elle. Cet homme, c'était M. Brocart, maire de Bourg-les-Anons, que la médisance désignait, mais à tort, comme l'amant de Philistine, malgré sa position officielle et quoiqu'il fût le mari d'une assez jolie femme. Il est vrai que Philistine prétendait que M. Brocart venait chez elle pour se remettre en mémoire certains principes d'arithmétique dont il avait besoin; mais cela paraissait d'autant plus suspect à Cornet que M. Brocart, quoiqu'il ne fût plus jeune, était un bellâtre ayant la réputation d'aimer les femmes. Cornet ne l'avait pas bien reconnu, mais sa jalousie voulait que ce fût M. Brocart, et il se croyait sûr que c'était lui.

Du reste, il saurait bientôt à quoi s'en tenir.

Le lendemain, en effet, il se rendit chez l'institutrice avec l'idée d'avoir une explication. L'explication eut lieu; elle fut orageuse. Cornet reprocha à Philistine tous les griefs qu'il avait sur le cœur, et finit en disant que c'était la dernière fois qu'elle le voyait.

A cette menace, la jeune personne se répandit en récriminations et lui reprocha de forger l'histoire de l'homme qu'il avait cru voir sortir de chez elle. Il voulait rompre maintenant que tout Bourg-les-Anons savait qu'il avait été question de leur mariage. Il était trop tard; elle ne souffrirait pas qu'un tel dommage fut

fait à sa réputation. Il s'était engagé à devenir son mari; il l'épouserait, quelle que fut son idée à cet égard, ayant, s'il faisait le récalcitrant, les moyens de le forcer à respecter la foi jurée!

— Et quels moyens avez-vous? s'écria Cornet avec empörtement, est-ce que vous regardez comme un moyen la liberté que vous prenez de recevoir un homme la nuit, de lui remettre les boutons de ses faux-cols à domicile quand sa femme n'y est pas, et de faire des reprises à ses caleçons avant qu'il les ait posés, ainsi que le rapporte la chronique? Est-ce encore un de vos moyens, le fait de risquer, quand vous êtes en belle humeur, certains jeux de mots sur mon nom, en disant de moi, par exemple: Cornet avant, Cornu après? Mais d'abord, qu'entendez-vous par ces mots: Cornet avant, Cornu après? Voyons, mademoiselle, une bonne fois pour toutes, expliquez-vous?

— Je ne veux pas plus répondre à vos injonctions qu'à vos insinuations, que je dédaigne, et je vous répète que j'ai un moyen sûr de vous forcer à garder la foi jurée. Je suis armée contre vous, et vous n'avez pas un seul appui... D'abord vous avez contre vous M. le maire, vos odieux soupçons vous l'ont rendu hostile; enfin, j'ai là, dans vos lettres, de quoi vous perdre auprès de M. l'inspecteur d'académie....

— Est-ce que, par hasard, vous voudriez me faire croire que ma lettre renferme...

— Une faute d'orthographe! Oui, monsieur, une faute grosse, grosse.... Enfin, une faute à vous perdre...

A ces mots, Cornet pâlit.

— Philistine, ne mentez pas! s'écria-t-il, j'ai commis une faute d'orthographe, moi, Cornet!!!

— Oui, et une faute contre les règles des participants, faute qui se complique d'un barbarisme.

— Vipère! tu en as menti, ce n'est pas possible!!!

— Pédagogue du diable! tu vas voir si j'ai menti!... Il était question, dans un passage de cette lettre, de ces odieux soupçons qui n'ont jamais pu sortir de votre pauvre tête, et, pour vous en défendre, vous disiez: — Ces soupçons, mademoiselle, je ne les ai point eus, et vous écriviez: *Pointus*....

— J'ai mis *pointus*, j'ai écrit *pointus!* en un seul mot!... répéta Cornet. Oh! donnez-moi la lettre, indiquez-moi le passage incriminé.... Je veux voir.... je ne m'en rapporte pas à toi, femme de fraudes et d'artifices... je veux voir... je veux toucher.... je serai sûr après, mais après seulement....

Elle lui mit la lettre sous les yeux, mais en la tenant fortement, comme si elle craignait qu'il la lui arrachât des mains, et plaça un doigt sur le passage signalé.

Hélas! on ne le trompait pas. Cornet vit. Mis ainsi en présence de la réalité, il fut sur le point de tomber à la renverse; il lui fallut, pour se soutenir, s'appuyer d'une main au barreau de sa chaise... Ainsi Philistine ne mentait pas, il avait commis quelque chose d'inouï... Dix ans d'exercice de sa profession témoignant d'un savoir incontesté se trouvaient ternis par une absurdité écrite dans un moment de trouble d'esprit, de jalousie causée par son trop grand amour pour cette fille qui pouvait le perdre, qui tenait son sort entre ses mains.... C'en était trop, il ne le supporterait pas... Oui, mais comment échapper à la situation? Subir la loi que Philistine voulait lui imposer? Son orgueil se révoltait....

Mais tout à coup il se frappa le front. Une pensée soudaine lui avait traversé l'esprit.

— Mademoiselle Philistine, dit-il, vous qui faites tant la fière, savez-vous que si vous me menacez de montrer ma lettre, je puis vous reprocher, moi aussi, une énorme faute d'orthographe! — J'ai fait une faute d'orthographe, moi? — J'ai prononcé le mot énorme; jugez-en: vous avez dit un jour, et mes oreilles s'en dressent encore d'horreur, vous avez dit: Je voudrais que vous le feriez. Je n'ai pas besoin de l'ajouter, il fallait dire *fissiez*.

Philistine savait l'orthographe de manière à devoir être de l'avis de Cornet; mais non seulement elle nia avoir fait la faute, mais elle alla même jusqu'à prétendre que son langage, en supposant qu'elle l'eût tenu, n'avait rien d'incorrect. Pour Cornet, c'était un comble.

— Philistine, dit-il, vous vous moquez de moi, il n'est pas possible que nous soyons en désaccord sur un point semblable; je n'insiste pas, vous avez tort, et c'est comme si vous en étiez convenue....

— Convenu! oh! non, je ne conviens de rien; mais, puisque vous prétendez que l'expression je voudrais que vous le feriez est incorrecte, prenons un juge; et tenez, voici M. le maire qui passe, consultons-le.

Sur ces mots, elle sortit de la salle du rez-de-chaussée où elle se tenait avec Cornet et d'où elle avait vu passer M. Brocart, fit quelques pas

L'ENTR'ACTE PÉRIGOURDIN.

dehors, et, abordant le magistrat municipal, elle le pria de vouloir bien entrer chez elle, en lui faisant connaître ce qu'elle attendait de lui.

— Voyons, de quoi s'agit-il? demanda le maire d'un air important, une fois qu'il fut auprès des deux instituteurs.

— Voici, monsieur le maire, ce dont il est question. Nous sommes en désaccord, monsieur et moi, sur celle qui vaut le mieux de ces deux phrases : Je voudrais que vous le *feriez*, ou je voudrais que vous le *fissiez*?

Le maire n'en savait rien ; mais il espéra se tirer d'embarras et tourner la difficulté en interrogant les deux parties.

— Comment avez-vous dit, vous, mademoiselle?

— J'ai dit : Je voudrais que vous le *feriez*.

— Et vous, monsieur Cornet?

— J'ai dit que vous le *fissiez*.

— Fissiez! vous avez dit fissiez,

monsieur Cornet! mais vous n'y pensez pas!

Fissiez! où diable avez-vous pris ce mot?

— Dans la grammaire... — La grammaire... la grammaire!... Mademoiselle Philistine, il n'y a pas à douter que c'est vous qui avez raison : il faut dire je voudrais que vous le *feriez*....

— Ah! vous voyez, c'est l'opinion de M. le maire, s'écria Philistine.

Cornet n'en revenait pas. — Monsieur le maire... monsieur le maire.... balbutia-t-il, malgré mon respect pour votre autorité et pour votre personne, je crois pouvoir vous affirmer que la grammaire, que nous devrions consulter....

— Qu'est-ce que vous me chantez là, consulter la grammaire? Est-ce que nous avons besoin de grammaire, pour traiter une pareille question? Mon savoir ne suffirait-il pas, monsieur l'instituteur? D'abord, je dis comme ça, moi, c'est déjà une preuve que c'est bien dit; et je ne suis pas le seul à parler de cette manière, mon 1^{er} adjoint, mon 2^e adjoint, mon conseil municipal, ma commune, tout mon monde parle comme ça, à Bourg-les-Anons.... Vous voyez donc bien, jeune homme, que vous avez tort!

— Ah! monsieur le maire, je vous proteste, je vous affirme....

Mais le maire ne l'écoutait pas, il s'éloignait gravement, fier comme dut l'être Salomon après son jugement fameux.

— Ah! l'autorité municipale parle et il faut que je m'incline! s'écria Cornet exaspéré. Eh bien! à l'autorité municipale je vais opposer l'autorité ecclésiastique. Je cours chez M. le curé; il connaît sa langue, il tranchera la question, il me donnera raison!...

Mais lorsque Cornet se présenta chez le curé, celui-ci était malade et ne put le recevoir; à défaut du curé, il voulut voir le percepteur et courut chez lui; mais le percepteur était en tournée. Cornet, très contrarié et toujours très surexcité, se demandait de quel côté il devait porter ses pas pour trouver quelqu'un de son avis, lorsqu'il fit la rencontre du brigadier de gendarmerie suivi de ses hommes. — Un brigadier est un homme quelquefois lettré, se dit Cornet, je suis curieux de savoir si celui-ci me donnera tort....

— Brigadier, lui cria-t-il, un mot, s'il vous plaît? — Qu'y a-t-il pour votre service? — Je voudrais savoir si vous pensez comme moi : êtes-vous d'avis qu'il faut dire : Je voudrais que vous le *feriez*? — Et comment que vous diriez donc, vous? fit le gendarme, qui crut que Cornet, malgré son air de sincérité, se moquait de lui. — Je dirais : je voudrais que vous le *fissiez*.... — Ah! oui, et pourquoi pas que vous le *fissiez*? s'écria le brigadier, ne se privant pas de rire de son bon mot. Je ne peux pas vous affirmer laquelle vaut le mieux de ces expressions, mais ce dont je puis répondre, c'est qu'à la caserne nous disons tous je voudrais que vous le *feriez*, parce que nous voulons parler en bon Français, un militaire ne pouvant jamais parler qu'en bon Français, entendez-vous, monsieur le mauvais plaisir! — Vous aussi, gendarme, vous estropiez la langue, au mépris de l'Institut, de l'Académie, de l'Université, de tout ce qu'il y a de sacré ici-bas!

Le brigadier haussa les épaules et ne répondit pas. Cornet recommença sa course, mais c'était cette fois pour rentrer chez lui, car il avait épuisé tous les moyens de s'informer; et de ses informations il résultait cette triste constatation qu'il était seul de son avis. Il s'en allait donc bouleversé et plus que jamais l'esprit monté contre M. Brocart, lorsqu'il vit un monsieur qui sort d'un chemin de traverse; cette fois il tient son affaire, car il a reconnu dans celui qui s'avance le receveur de l'enregistrement du canton; il le connaît pour s'être trouvé avec lui dans quelques maisons riches des environs. Naturellement, pense Cornet, voilà un homme compétent dans une question de grammaire.

— Ah! monsieur, lui dit-il, c'est le ciel qui me fait vous rencontrer et vous pouvez me tirer d'un mortel embarras....

— De quoi s'agit-il donc, mon bon monsieur Cornet? fait le receveur, qui, voyant le visage

orageux et la mine à l'envers de l'instituteur, qu'il sait honnête et naïf, laisse errer sur ses lèvres un sourire quelque peu ironique.

— Dites-moi laquelle vaut le mieux de ces deux phrases : Je voudrais que vous le *feriez*, ou je voudrais que vous le *fissiez*?

Le receveur ne cessait pas de regarder Cornet de son même œil malicieux; il lui répondit avec sang-froid : — Mais, monsieur Cornet, une semblable question m'étonne, venant d'un homme instruit comme vous l'êtes... Il faut dire je voudrais que vous le *feriez*.... Qui est-ce qui pourrait en douter? — Qui pourrait en douter? Moi!!! monsieur! — Mais, monsieur Cornet, vous avez tort. — Comment! il faudrait dire que vous le *feriez*.... Mais vous êtes donc tous d'accord à Bourg-les-Anons pour trahir l'Université! — Nous sommes tous d'accord sur une question qui ne peut pas nous diviser... La grammaire est formelle à cet égard : il faut dire je voudrais que vous le *feriez*....

En présence de cette affirmation et du ton sérieux du receveur, le pauvre Cornet se prit à penser. — Ah! malheur! j'ai donc perdu la tête! s'écria-t-il en laissant tomber ses bras de découragement. Avec un homme tel que vous, monsieur le receveur, dont la compétence ne peut être mise en doute, je dois reconnaître que j'ai tort; c'est donc sans raison que j'accuse tout le monde, que je traite tous les habitants de la commune d'ânes bâties... c'est moi qui étais l'âne bâti! Ah! je ne vivrai jamais assez pour réparer le dommage que pouvait causer ma fatale erreur! Moi, Cornet! me tromper ainsi!... J'aurai quelque chose de détruit dans le cerveau; mais ce ne sera certainement que momentané. Dieu à coup sûr me fera la grâce de vite rétablir le fonctionnement naturel de ma cervelle.... Oui, monsieur, je vois bien que je suis en proie à un certain trouble cervical... Tenez.... je sens là... de ce côté du front... quelque chose.... Je suis en nage... et j'ai froid... ma tête éclate.... je vais succomber... non... il me reste un peu de force.... fuyons.... Et Cornet se mit à courir dans la direction de la commune; mais il avait à peine fait vingt pas que le receveur le vit se porter vivement la main à la tête et s'affaissa sur la route.....

Quelques lecteurs me diront : Votre Cornet n'a pas le sens commun. Il sait que la grammaire est pour lui; il demande plus que cela : n'est-ce pas suffisant? que lui faut-il davantage? Cornet eût pu s'en contenter, c'est vrai; mais celui qui d'abord lui donne tort est le premier homme de la commune; le maire ne veut pas entendre parler de grammaire. Dès ce moment, la grammaire, pour Cornet, ce n'est plus assez; il lui faut une approbation verbale, une personne qui soit de son avis et le dise, et, dans sa souffre, car le langage de M. Brocart l'a surexcité au plus haut point, il ne se fût pas arrêté avant d'avoir trouvé l'homme compétent qui pouvait lui donner cette satisfaction, si son exaltation croissante n'avait pas dégénéré en un transport au cerveau qui coupe court à son odyssée....

Trois jours se sont passés. Cornet, ramassé sur le sol et transporté chez lui par les soins du receveur, qui regrettait les suites de sa plaisanterie, mais s'excusait sur ce qu'il lui avait été bien difficile de résister au plaisir de rire un peu de la *bonne tête* du pauvre instituteur lui posant la question saugrenue que l'on connaît, Cornet, dis-je, après avoir passé trois jours dans les ardeurs de la fièvre, s'éveillait un matin calme et comme revenu à la vie. Il ouvrit les yeux; Philistine fut la première personne qu'il vit à ses côtés.

— Ah! c'est vous qui êtes là, Philistine? dit-il. Quel bonheur de vous voir!

— Oui, monsieur, je ne vous ai pas quitté depuis qu'on vous a transporté dans la maison. Les uns disaient : Il aura la fièvre typhoïde; les autres, la variole; moi j'avais confiance, je disais : Ce ne sera rien, et l'événement me donnera raison. — Oui, je crois que je serai bientôt en état de reprendre ma classe. En attendant, permettez-moi de vous remercier de vos bons soins et de vous dire que tout est oublié... si vous voulez... J'oublie mes griefs, oubliez les vôtres.... — Je n'en ai jamais eu, monsieur; c'est vous, qui étiez un jaloux. — Je ne le serai plus, Philistine. — Et vous ferez bien.

Il y eut un silence qu'il interrompit bientôt en demandant : — Voyons, Philistine, si mon état de santé me permet de vous poser cette question, fixez-moi sur ce qu'il vaut le mieux dire, que vous le *feriez* ou que vous le *fissiez*? Il règne encore un certain trouble dans mon esprit à ce sujet.

— Il faut dire que vous le *fissiez*! la grammaire le veut ainsi. — Vous en êtes bien sûre? — Tout à fait sûre. — J'étais donc dans le vrai lorsque.... Mais s'apercevant que Cornet, à qui l'on donnait enfin raison, prenait déjà feu, elle l'arrêta en mettant un doigt sur sa bouche et en disant :

— Chut, remettons à plus tard l'explication de ce qui s'est passé.... vous saurez tout quand il en sera temps.... — Quand nous serons mariés? — Justement, quand nous serons mariés. En attendant, dormez, cela vous reposera.

Mais Cornet ne pouvait dormir; il continua comme quelqu'un qui revient sur un passé lointain, mais heureux : — Philistine, vous souvenez-vous de notre première entrevue? Quelle douce émotion j'en ai gardée! Nous devions, mon amie, sur le pronom, et nos avis étaient partagés : vous étiez, vous, pour les beautés du pronom personnel, je, me, moi.... Je vous objectais que ce pronom-là, c'est la personification de l'égoïsme. Le moi est haïssable; Philistine, c'est Pascal qui l'a dit, fesais-je. C'est pourquoi au pronom personnel je préférerais le pronom indéfini : on, quiconque, autrui. Il est vague, ce pronom, mais c'est l'idéal, c'est la poésie... Ah! Philistine, le bon temps, les douces émotions!...

— Ce bon temps reviendra.... Mais dormez, bavard, pour le ramener plus vite.

Trois semaines après ces événements, Cornet devenait le mari de Philistine.

Jean de LA LIMOGÉANNE.



ÉCHOS & POTINS.

Après la célébration du mariage :

Un ami de la famille prend à part le père de la jeune mariée et lui demande sans égare :

— Vous ignorez donc que votre gendre est un homme taré, perdu de dettes?

— Hein! vous croyez?

— J'en suis sûr... il n'a pris votre fille que pour payer ses créanciers avec sa dot.

— Et vous ne m'avez pas prévenu ayant!...

— Pas si bête : il me doit plus de vingt mille francs.

*

Opinion de Boireau sur les femmes :

« Ce qui me déplaît chez les femmes, c'est leur manie d'exhibition. Tant qu'elles ne sont pas encore d'âge de forme à se décolletter, les jeunes filles montrent tout ce qu'elles ont de jambes. Aussitôt qu'est venu le moment des jupes longues, elles découvrent les épaules et la poitrine, même et surtout quand elles n'ont rien à faire voir. Le tour de taille, elles le réduisent à l'excès; et elles arrondissent les proéminences intermédiaires à outrance.... »

*

Entre bonnes amies : **

— Tu sais bien, notre voisin de l'autre jour, aux courses.

— Tu l'as revu?

— Il est venu ce matin. Quel homme! ma chère. Pas moyen de causer tranquillement avec lui : séance tenante, il voulait commencer par la fin...

— Pas sérieux alors.

— Mais si; seulement, il m'adore.

— Tu crois ça!

— Enfin, il m'a mis le couteau sur la gorge.

— Laisse donc : pas besoin de couteau pour les œufs sur le plat!...

*

Entre belles de nuit :

— Alfred est venu ce matin me dire que ce soir, avec des amis à lui, on fera une bonne noce, et il m'a chargée de l'inviter.

— Pas une noce pour rire, je pense?

— Naturellement. Tu es mariée d'avance, c'est convenu.

*

Chez le coiffeur :

— La barbe?

— Oui.

Et, l'opération terminée, tant bien que mal :

— Combien?

— Un franc.

— Tiens! je croyais que c'était cinquante centimes.

— Oui, pour une barbe simple; mais je vous ai fait une coupe en vous rasant et j'y ai appliqué de l'alun pour cicatriser : c'est cinquante centimes d'extra.

*

Bébé entre au salon, où plusieurs dames sont en visite, et, de sa voix la plus claire :

— Maman, qu'est-ce que ça veut donc dire : « Tu t'en feras pêter la souvenrière? »

— Mais, mon enfant, on ne dit pas cela.

— Mais si, maman, puisque tout à l'heure, aux Arènes, ma bonne a répondu ça à un militaire qui lui parlait tout bas.

*

Le comité d'un cercle a fait afficher l'avis suivant, dans le salon de lecture :

« Il est expressément défendu d'emporter dans le jardin les journaux, pour les lire, ou pour tout autre motif. »

Textuel.

ZAG.

Le Gérant, SPA.

Périgueux, imp. LAPORTE, anc. Dupont et C°.